

Rapport de situation comparée Femmes/Hommes 2020

Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils



FÉDÉRATION
SYNTEC

Les métiers de
L'Intelligence Productive



Objectifs



- Le **Rapport de situation comparée (RSC)** (ou **Rapport de Situation Économique pour les entreprises de moins de 300 salarié-e-s**), est la première étape vers une démarche d'égalité professionnelle. Ce rapport consiste en un état des lieux de la situation des entreprises de la branche et est le point de départ de la négociation sur l'égalité professionnelle.

Le rapport de situation comparée (RSC) doit comparer entre les femmes et les hommes pour chaque catégorie professionnelle :

- les conditions générales d'emploi, de formation, de rémunération effective, l'articulation des temps de vie privée et professionnelle, etc... entre les femmes et les hommes.

Ses objectifs sont de :

Mesurer : identifier les écarts

Comprendre : analyser les causes directes et indirectes des écarts entre les sexes et les catégories professionnelles

Agir : mettre en place un plan d'action

L'intérêt est d'analyser chaque indicateur en expliquant pourquoi la situation est celle-ci à ce jour dans la branche et d'en analyser les conséquences **afin d'orienter par la suite les plans d'action et mettre en place les mesures** correctives, ou incitatives afin de promouvoir l'égalité professionnelle.

Démarche

La Branche, objet de ce rapport, est celle des entreprises relevant des « **Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils** » (IDCC n°1486).

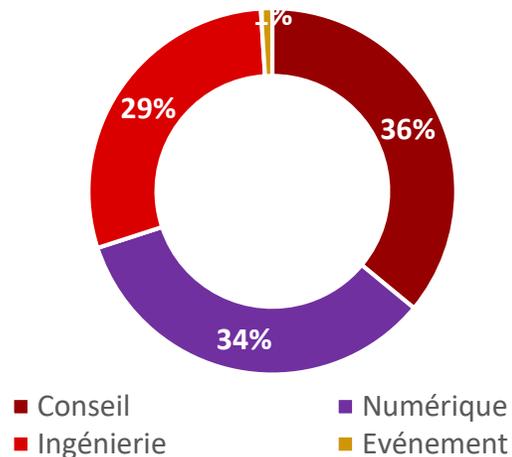
La Branche est constituée de 5 secteurs :

- le Numérique,
- l'Ingénierie,
- Les Etudes et le Conseil,
- l'Évènement,
- la Traduction.

Chacun de ces secteurs regroupe lui-même les entreprises des secteurs définis par les codes APE/NAF ci-contre.

Répartition des entreprises de la Branche par secteur

INSEE DADS, données au 31/12/2019



Décomposition en codes APE/NAF des 5 secteurs du champ conventionnel

Article 1^{er} modifié de la CCN Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils
Codes et intitulés mis à jour

Numérique

- 58. 21Z : édition de jeux électroniques
- 58. 29A : édition de logiciels système et de réseau
- 58. 29B : édition de logiciels outils de développement et de langages
- 58. 29C : édition de logiciels applicatifs
- 62. 01Z : programmation informatique
- 62. 02A : conseil en systèmes et logiciels informatiques
- 62. 02B : tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
- 62. 09Z : autres activités informatiques
- 62. 03Z : gestion d'installations informatiques
- 63. 11Z : traitement de données, hébergement et activités connexes
- 58. 12Z : édition de répertoires et de fichiers d'adresses
- 63. 12Z : portails internet

Ingénierie

- 71. 12B : ingénierie, études techniques
- 74. 90B : activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses
- 71. 20B : analyses, essais et inspections techniques

Conseil

- 73. 20Z : études de marché et sondages
- 70. 21Z : conseil en relations publiques et communication
- 70. 22Z : conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
- 78. 10Z : activités des agences de placement de main-d'œuvre
- 78. 30Z : autre mise à disposition de ressources humaines

Evènement

- 82. 30Z : organisation de foires, salons professionnels et congrès
- 43. 32C : agencement de lieux de vente
- 25. 11Z : fabrication de structures métalliques et de parties de structures
- 90. 04Z : gestion de salles de spectacles
- 68. 32A : administration d'immeubles et autres biens immobiliers
- 68. 20B : location de terrains et autres biens immobiliers

Traduction et interprétation

- 74. 30Z : traduction et interprétation



Panorama de l'emploi dans la Branche

Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

Démographie des salariés de la Branche

INSEE DADS, données au 31/12/2019

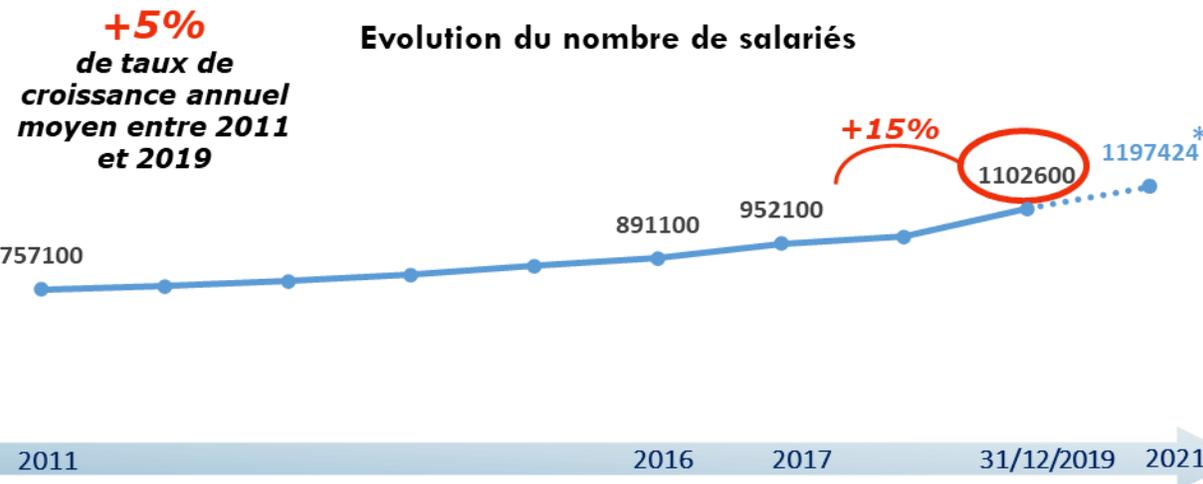
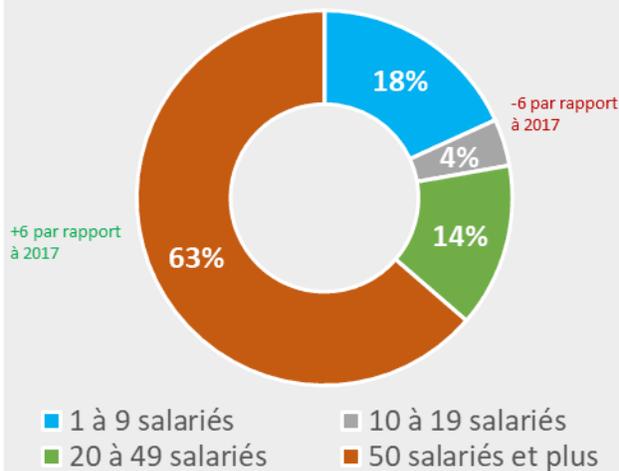
Ce qu'il faut retenir

- En fin 2019, le nombre de salariés de la branche a franchi le million et s'établit à 1 102 600 salariés. Soit un accroissement des effectifs de 15% par rapport à 2017 (qui porte à 5% sur l'ensemble de la période 2011-2017) et donc une accélération importante de la croissance des effectifs de la branche (dont les entreprises ont par ailleurs cru de 13% sur la même période).
- En 2019, un salarié sur deux de la branche exerce en Ile-de-France. Une concentration qui poursuit son évolution avec 1 point de plus par rapport à 2017.
- Les entreprises de plus de 50 salariés représentent 63% de l'emploi salarié (en hausse de 6 points); pour 4% des entreprises.

Nombre de salariés
1 102 600
Soit 6% des salariés français

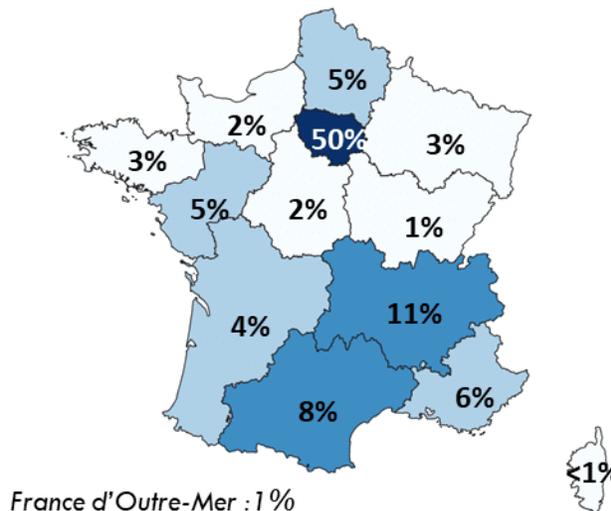
Nombre de salariés en ETP
1 012 200
Soit 7% des salariés français en ETP

Répartition des effectifs salariés par taille d'entreprise

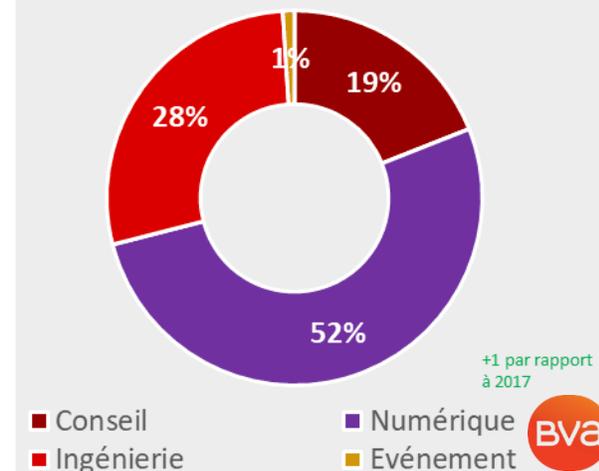


* Données évolution Agirc-Arrco : projection 2021

Répartition des effectifs salariés de la Branche par région



Répartition des effectifs salariés par secteur



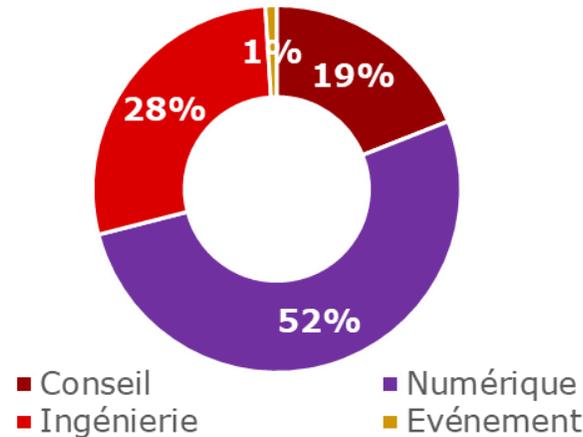
Répartition des entreprises et salariés par secteur

INSEE DADS, données au 31/12/2019

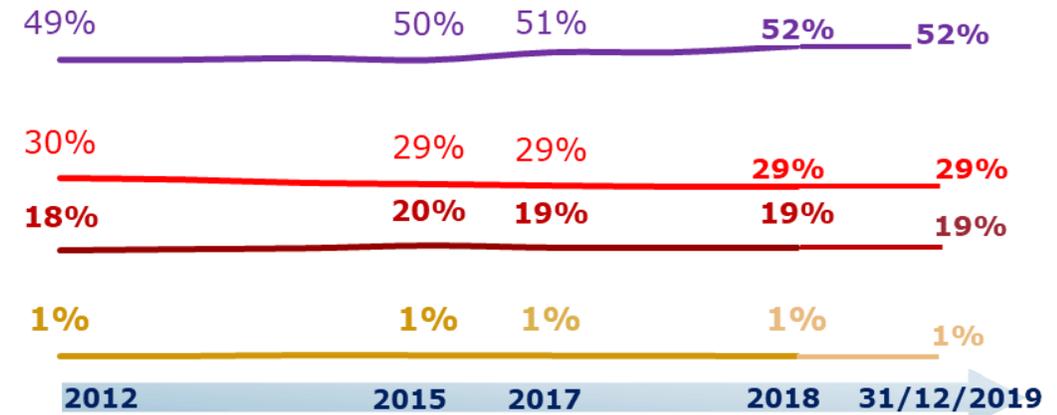
Ce qu'il faut retenir

- 52% des salariés de la Branche évoluent dans le secteur du numérique, en hausse d'un point. Ce secteur est par ailleurs celui qui compte le plus de structures de plus de 50 salariés (6%).
- L'évolution de la répartition des effectifs demeure stable.
- Les femmes sont relativement plus représentées que les hommes dans les TPE, et les hommes restent plus représentés que les femmes dans grandes entreprises.

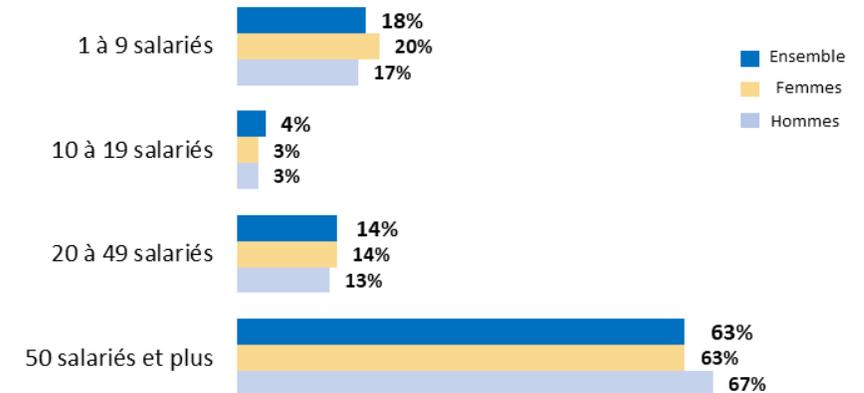
Répartition des effectifs salariés par secteur



Evolution de la répartition des effectifs de la Branche par secteur



Répartition des effectifs salariés Femmes / Hommes - Par taille d'entreprise





Données comparatives sur la démographies et situation de l'emploi

Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

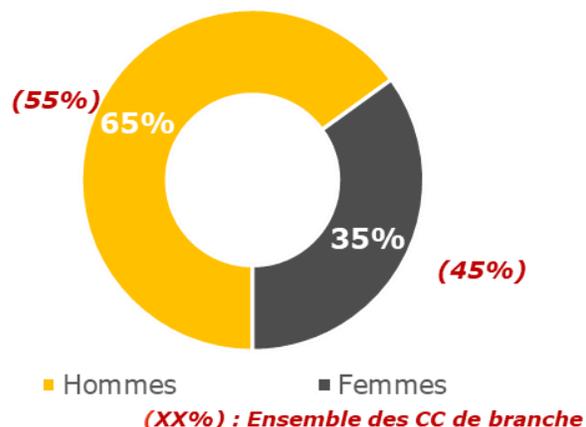
Répartition des salariés par sexe, selon le secteur

INSEE DADS, données au 31/12/2019

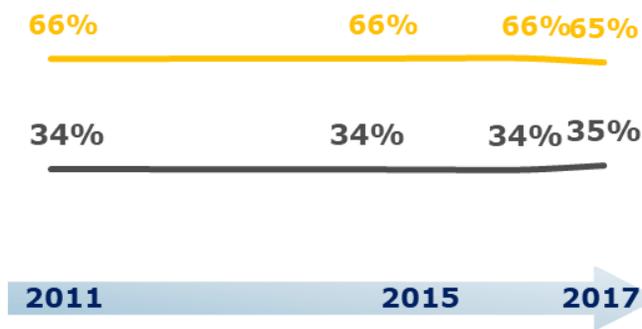
Ce qu'il faut retenir

- Le rapport homme / femme reste stable avec 65% d'hommes.
- Les secteurs de l'ingénierie et du numérique comptent les ratios de population masculine les plus élevés, respectivement 69% et 72%.
- Dans le conseil, la part des femmes s'élève au même niveau que celle des hommes et s'établit à 50%, en hausse d'un point.
- Seul le secteur de l'évènement est composé majoritairement de femmes avec 55% en 2019 et s'approche de son niveau de 2011 (56% en 2011).

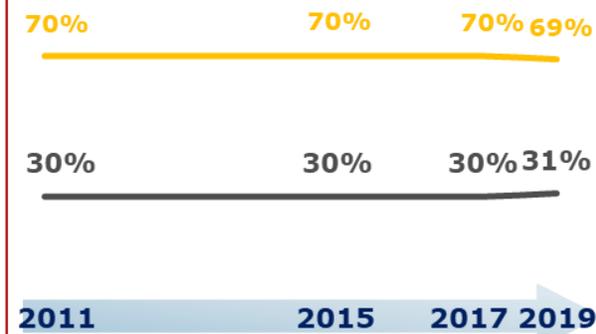
Répartition par sexe



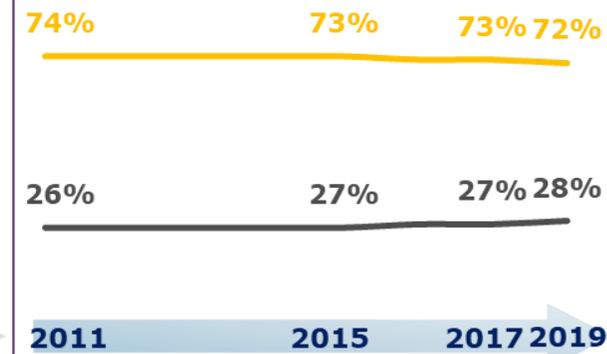
Evolution de la répartition par sexe



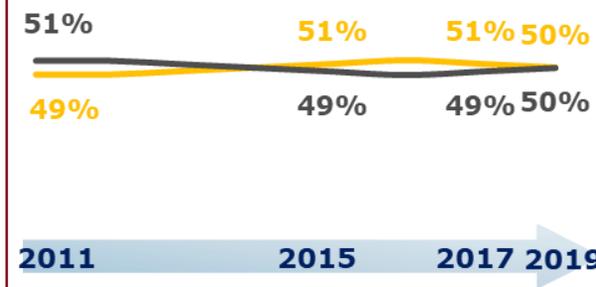
Ingénierie



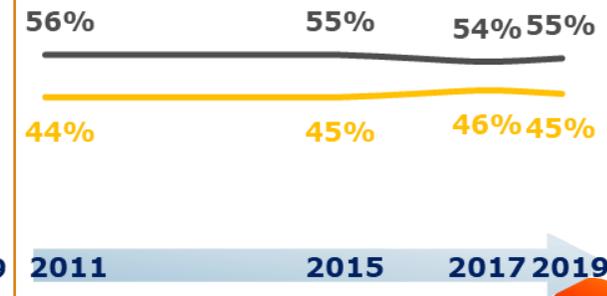
Numérique



Conseil



Evènement



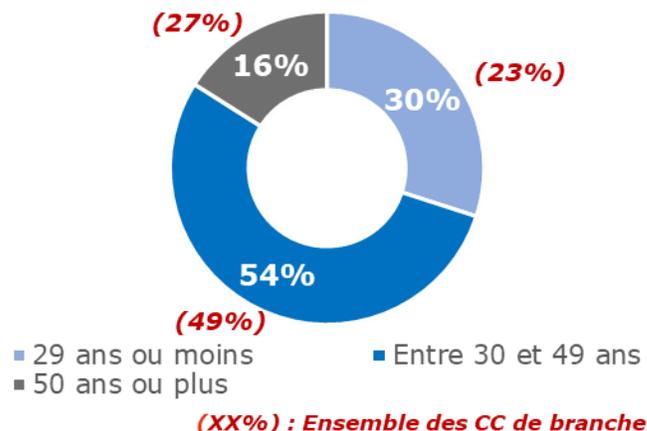
Répartition des salariés féminins et masculins, selon leur âge et CSP

INSEE DADS, données au 31/12/2019

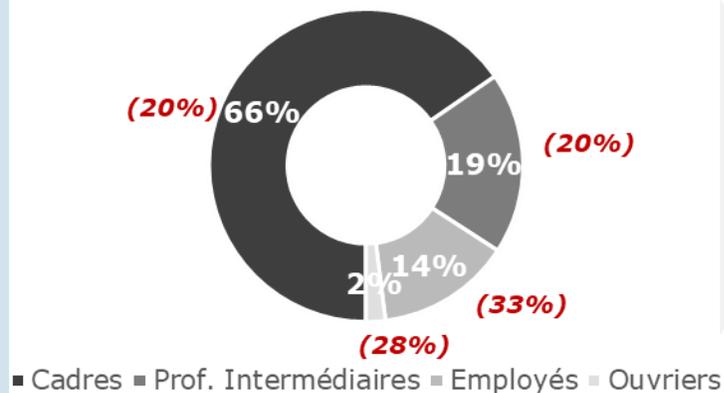
Ce qu'il faut retenir

- La répartition des femmes/hommes par tranche d'âge ne présente pas un déséquilibre majeur au sein des catégories d'âge, si ce n'est que pour les 30 - 49 ans on observe 2 points d'écart en faveur des hommes.
- 58% des hommes de 30- 49 ans sont cadres, contre 53% des femmes de la même classe d'âge.
- Les femmes de 30-49ans représentent un poids important dans la catégorie des employés (50% contre 44% des hommes)
- A noter qu'au global, la part des cadres (et professions intermédiaires supérieures) augmente sensiblement, avec 66% en 2019 contre 64% en 2017.

Répartition par âge



Répartition par CSP



	25 ans et moins	Entre 26 et 29 ans inclus	Entre 30 et 49 ans inclus	50 ans et plus
Ensemble				
Homme	13%	17%	55%	15%
Femme	13%	18%	53%	15%
Cadres				
Homme	9%	17%	58%	16%
Femme	10%	21%	53%	14%
Professions intermédiaires				
Homme	20%	16%	51%	13%
Femme	17%	16%	51%	16%
Employé				
Homme	28%	16%	44%	12%
Femme	17%	14%	50%	19%

Répartition ETAM / IC selon le sexe et le secteur

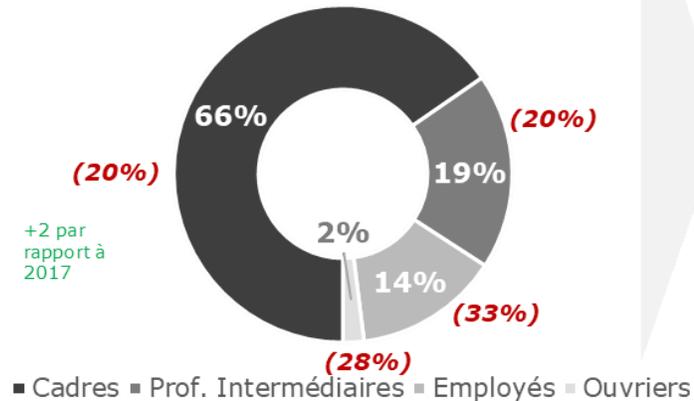
INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

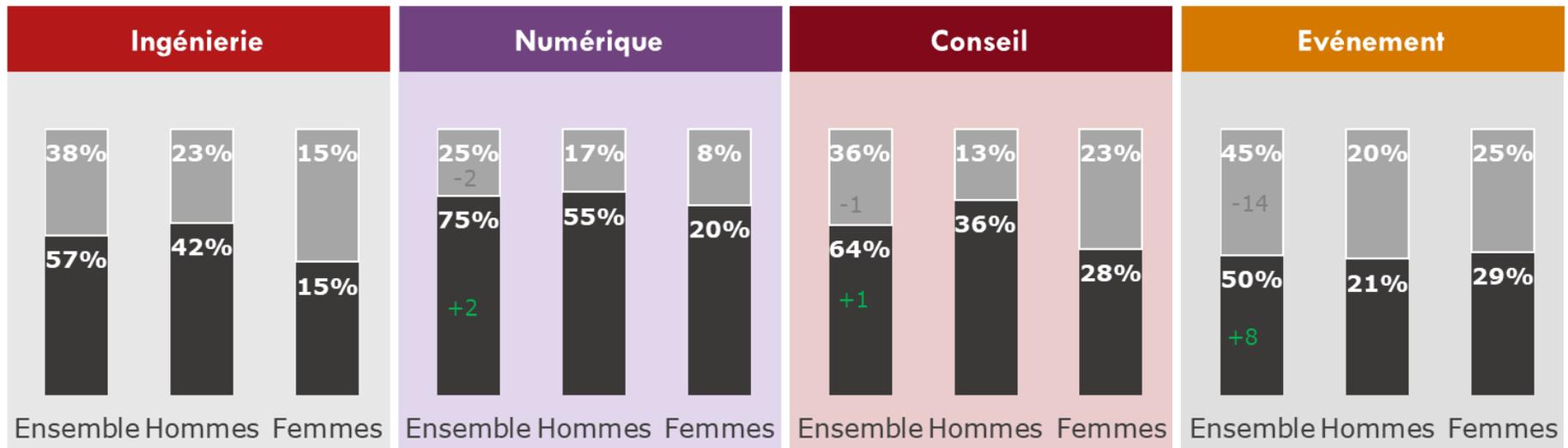
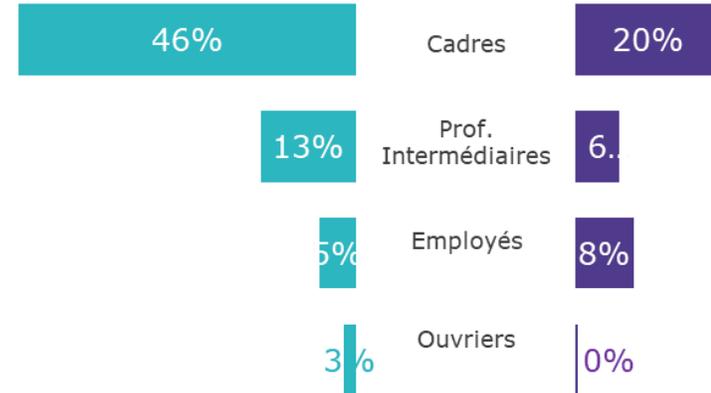
- Dans tous les secteurs, les femmes sont moins souvent cadres et plus souvent ETAM que les hommes.
- Seul le secteur de l'évènement n'est pas constitué majoritairement de cadres masculins.
- Le secteur du numérique est celui qui compte la plus forte proportion de cadres, 75%, mais cette proportion évolue cependant à la hausse dans deux autres secteurs: le conseil (+1 point) et l'évènement (+8 points).

Répartition par CSP

(XX%) : Ensemble des CC de branche



Répartition des CSP selon le sexe





Rémunérations

Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

Salaire moyen et évolution salariale selon les profils

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

- 4 377 €, c'est le montant moyen du salaire mensuel brut des salariés (en ETP) de la Branche toutes populations confondues.
- L'évolution salariale s'établit à 1,9% entre 2018 et 2019.
- Les salariés de moins de 29 ans; ceux des professions intermédiaires; les employés; les ouvriers et les salariés des TPE, perçoivent un salaire moyen inférieur à des degrés différents, au salaire moyen brut de la branche.

Salaire mensuel brut moyen d'un ETP

4 377€

+ 1,9%
*d'évolution
entre 2018
et 2019*

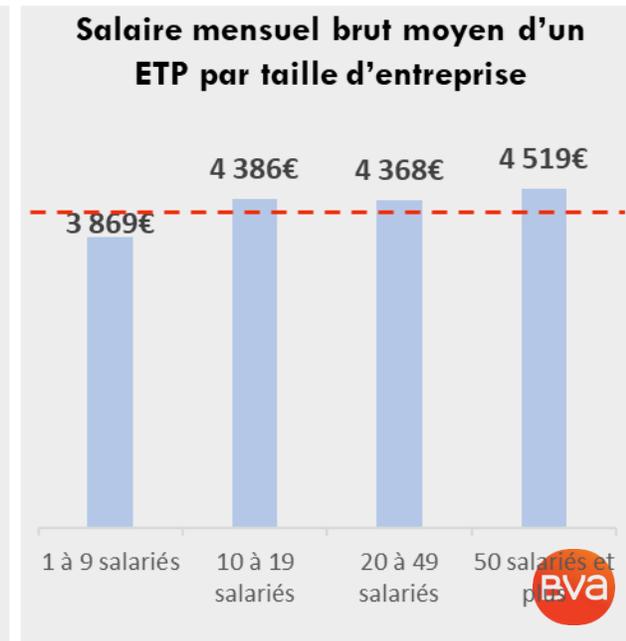
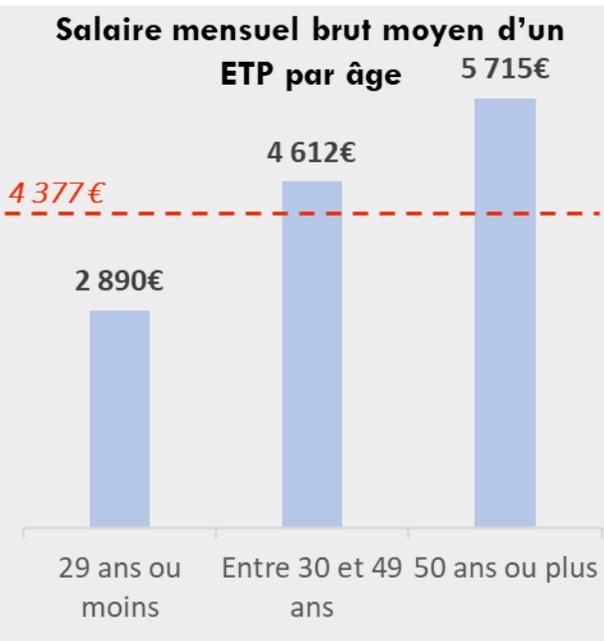
-16%
*d'écart
Homme/Femme*

Evolution du salaire mensuel brut moyen d'un ETP

2018	2019
4 294€	4 377€

Salaire mensuel brut moyen d'un ETP par sexe

Homme	Femme
4 583€	3 835€



Zoom sur les salaires par secteurs : Numérique

Ce qu'il faut retenir

- Les écarts de salaires entre les hommes et les femmes sont les plus élevés chez les cadres, avec 11% en 2018 et 10,5 2019. En 2019, l'écart entre hommes et femmes dans le secteur du numérique est de 5,7% chez la catégorie employés.
- L'évolution des salaires est dans toutes les catégories favorable aux femmes mise à part, les employés. La hausse est de + 3,3% chez les cadres 2,4 % dans les professions intermédiaires et seulement 3,1 % chez les employés femmes contre 3,4% pour leurs homologues masculins.

	2018		2019	
	H	F	H	F
Cadres	4 955€	4 413€	5 094€	4 558€
Différentiel F/H% par année	-11%		- 10,5%	
Evolutions montant 2018/2019	-	-	+2,8%	+3,3%
Professions intermédiaires	2 683€	2 670€	2 745€	2 734€
Différentiel H/F% par année	-0,5%		-0,4%	
Evolutions 2018/2019	-	-	+2,3%	+2,4%
Employés	2 577€	2 439€	2 665€	2 514€
Différentiel H/F% par année	-5,4%		-5,7%	
Evolutions 2018/2019	-	-	+3,4%	+3,1%
Ouvriers	\$	\$	\$	\$
Différentiel H/F% par année	\$		\$	
Evolutions 2018/2019	\$	\$	\$	\$

*Les salaires sont des salaires moyens nets calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSP et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019. **En cas de secret statistique la lettre « s » est affichée.**

Zoom sur les salaires par secteurs : Numérique

Ce qu'il faut retenir

- L'écart de 10% entre les salaires des femmes et des hommes cadres est le résultat d'une évolution constante selon l'ancienneté. Si les femmes de moins de 26 ans ont sensiblement le même salaire que leurs homologues masculins, l'écart salarial augmente avec l'âge et ou l'évolution de carrière.
- Dans l'ensemble c'est dans la catégorie employés que les écarts restent très importants.

	Ensemble salaire moyen brut		Moins de 26 ans		De 26 à 29 ans inclus		De 30 à 49 ans inclus		50 ans et plus	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Cadres	5 094€	4 558€	2 942€	2 942€	3 712€	3 626€	5 250€	4 825€	6 927€	5 822€
Écarts F/H %	-10,5%		0%		-2,3%		-8%		-16%	
Prof. Inter.	2 745€	2 734€	1 943€	1 894€	2 545€	2 537€	2 994€	2 902€	3 238€	3 184€
Écarts F/H %	-0,4%		-2,5%		-0,3%		-3%		-1,7%	
Employés	2 665€	2 514€	1 839€	1 929€	2 624€	2 493€	3 048€	2 656€	3 182€	2 668€
Écarts F/H %	-5,7%		+4,9%		-5%		-13%		-16%	
Ouvriers	2 187€	2 183€	s	s	s	s	s	s	s	s
Écarts F/H %	-		s		s		s		s	

*Les salaires sont des salaires moyens nets calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSP et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019. **En cas de secret statistique la lettre « s » est affichée.**

Zoom sur les salaires par secteurs : Ingénierie

Ce qu'il faut retenir

- Les écarts de salaires entre les hommes et les femmes sont le plus élevés chez les cadres, avec 12% en 2018 et 11% en 2019. En 2019, cet écart dans l'ingénierie est de 8% chez les professions intermédiaires, de 11% chez les employés.
- Les évolutions salariales entre les hommes et les femmes sont cependant plus favorables pour ces dernières, sauf pour les ouvriers. Ici, l'accroissement s'établit à 8% pour les hommes contre 2% pour les femmes.

	2018		2019	
	H	F	H	F
Cadres	4 411€	3 891€	4 493€	3 994€
Différentiel F/H% par année	-12%		-11%	
Evolutions montant 2018/2019	-	-	2%	3%
Professions intermédiaires	2 792€	1 565€	2 860€	2 631€
Différentiel H/F% par année	-8%		-8%	
Evolutions 2018/2019	-	-	2%	3%
Employés	2 721€	2 439€	2 806€	2 509€
Différentiel H/F% par année	-10%		-11%	
Evolutions 2018/2019	-	-	3%	3%
Ouvriers	1 403€	2 084€	2 587€	2 136€
Différentiel H/F% par année	-13%		-17%	
Evolutions 2018/2019	-	-	8%	2%

*Les salaires sont des salaires moyens nets calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSE et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019.

Zoom sur les salaires par secteurs : Ingénierie

Ce qu'il faut retenir

- L'écart de 11% entre les salaires des femmes et des hommes cadres, est le résultat d'une évolution constante selon l'ancienneté. Si les femmes de moins de 26 ans ont sensiblement le même salaire que leurs homologues masculins, l'écart leur est défavorable avec l'expérience notamment chez les cadres et les employés.
- Ce phénomène est d'autant plus important chez les ouvriers, et atteint un écart de 31% pour les plus de 50 ans.

	Ensemble salaire moyen brut		Moins de 26 ans		De 26 à 29 ans inclus		De 30 à 49 ans inclus		50 ans et plus	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Cadres	4 493€	3 994€	2 714€	2 735€	3 284€	3 212€	4 609€	4 244€	5 969€	5 143€
Écart F/H %	-11%		+0,7%		-2%		-8%		-14%	
Prof. Inter.	2 860€	2 631€	2 049€	1 950€	2 579€	2 414€	3 044€	2 735€	3 372€	3 044€
Écart F/H %	-8%		-4,9%		-6%		-10%		-10%	
Employés	2 806€	2 509€	1 791€	1 824€	2 657€	2 386€	3 113€	2 577€	3 207€	2 687€
Écart F/H %	-11%		+1,8%		-10%		-17%		-16%	
Ouvriers	2 587€	2 136€	1 809€	1 726€	2 354€	2 034€	2 629€	2 213€	3 156€	2 190€
Écart F/H %	-17%		-4,6%		-14%		-16%		-31%	

*Les salaires sont des salaires moyens nets calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSP et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019.

Zoom sur les salaires par secteurs : Conseil

Ce qu'il faut retenir

- Les écarts de salaires entre les hommes et les femmes sont les plus élevés chez les cadres, avec 24% en 2018 et 23% en 2019.
- En 2019, l'écart est de 7% chez les professions intermédiaires, de 9% chez les employés.
- Les salaires moyens des ouvriers sont ceux qui ont le plus augmenté entre 2018 et 2019, avec +6% chez les hommes comme chez les femmes.

	2018		2019	
	H	F	H	F
Cadres	6 521€	4 941€	6 463€	5 002€
Différentiel F/H% par année	-24%		-23%	
Evolutions montant 2018/2019	-	-	-0,9%	1%
Professions intermédiaires	3 016€	2 810€	3 087€	2 880€
Différentiel H/F% par année	-7%		-7%	
Evolutions montant 2018/2019	-	-	2,4%	2%
Employés	2 936€	2 449€	2 790€	2 532€
Différentiel H/F% par année	-17%		-9%	
Evolutions montant 2018/2019	-	-	-5%	3%
Ouvriers	2 062€	1 819€	2 196€	1 929€
Différentiel H/F% par année	-12%		-12%	
Evolutions montant 2018/2019	-	-	6%	6%

*Les salaires sont des salaires moyens nets calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSE et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019. **En cas de secret statistique la lettre « S » est affichée.**

Zoom sur les salaires par secteurs : Conseil

Ce qu'il faut retenir

- Chez les cadres, l'écart de 23% entre les salaires des femmes et des hommes est le résultat d'une évolution constante selon l'ancienneté.
- Si les femmes de moins de 26 ans des professions intermédiaires et employés ont sensiblement le même salaire que leurs homologues masculins, l'écart leur est défavorable avec les évolutions de carrière. Il est de 10% pour les 30-49 ans chez les professions intermédiaires et de 14% chez les employés.

	Ensemble salaire moyen brut		Moins de 26 ans		De 26 à 29 ans inclus		De 30 à 49 ans inclus		50 ans et plus	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Cadres	6 463€	5 002€	3 239€	3 102€	4 313€	3 977€	7 018€	5 455€	8 966€	6 047€
Écart F/H %	-23%		-4%		-8%		-22%		-33%	
Prof. Inter.	3 087€	2 880€	1 987€	1 975€	2 747€	2 633€	3 350€	3 030€	3 489€	3 215€
Écart F/H %	-7%		-0,6%		-4%		-10%		-8%	
Employés	2 790€	2 532€	1 781€	1 827€	2 705€	2 460€	3 115€	2 680€	3 015€	2 667€
Écart F/H %	-9%		+2,6%		-9%		-14%		-12%	
Ouvriers	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Écart F/H %	S		S		S		S		S	

*Les salaires sont des salaires moyens nets calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSP et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019. **En cas de secret statistique la lettre « S » est affichée.**



Zoom sur les salaires par secteurs : Evènement

Ce qu'il faut retenir

- Les écarts de salaires entre les hommes et les femmes sont les plus élevés chez les cadres, avec 19% en 2018 et 16% en 2019.
- En 2019, l'écart est de 5% chez les professions intermédiaires.
- Les femmes employés ont connu une hausse de 1% par rapport aux hommes.
- Chez les cadres, l'évolution salariale entre 2018 et 2019 est favorable aux femmes avec 3% contre 0,02% chez les hommes.

	2018		2019	
	H	F	H	F
Cadres	5 837€	4 742€	5 838€	4 886€
Différentiel F/H% par année	-19%		-16%	
Evolutions montant 2018/2019	-	-	0%	3%
Professions intermédiaires	3 130€	2 966€	3 250€	3 098€
Différentiel H/F% par année	-5%		-5%	
Evolutions montant 2018/2019	-	-	4%	4%
Employés	2 772€	2 651€	2 645€	2 669€
Différentiel H/F% par année	-4%		+1%	
Evolutions montant 2018/2019	-	-	-5%	1%
Ouvriers	s	s	s	s
Différentiel H/F% par année	s		s	
Evolutions montant 2018/2019	s	s	s	s

*Les salaires sont des salaires moyens nets calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSP et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019. **En cas de secret statistique la lettre « s » est affichée.**

Zoom sur les salaires par secteurs : Evènement

Ce qu'il faut retenir

- L'écart salarial global est de 16% chez les cadres entre les salaires des femmes et des hommes. Cet écart est plus accentué chez les cadres de plus de 50 ans (24%)
- L'écart est en revanche sensiblement plus faible parmi les professions intermédiaires (5%).

	Ensemble salaire moyen brut		Moins de 26 ans		De 26 à 29 ans inclus		De 30 à 49 ans inclus		50 ans et plus	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Cadres	5 838€	4 886€	s	s	s	s	5 593€	4 834€	6 737€	5 088€
Écart F/H %	-16%		s		s		-14%		-24%	
Prof. Inter.	3 250€	3 098€	2 176€	2 130€	2 736€	2 663€	3 373€	3 352€	3 480€	3 454€
Écart F/H %	-5%		-2%		-3%		-1%		-1%	
Employés	2 645€	2 669€	s	s	s	s	s	s	s	s
Écart F/H %	+1%		s		s		s		s	
Ouvriers	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Écart F/H %	s		s		s		s		s	

*Les salaires sont des salaires moyens nets calculés sur la base des nombres d'ETP, par tranche d'âge, CSP et secteur. Les données de masse salariale et ETP sont issues des DADS 2019. **En cas de secret statistique la lettre « s » est affichée.**

Index égalité femme-homme

Ministère du travail et de l'emploi

Evolution de l'index égalité femme-homme par APE

		2019		2020	
Ingénierie	7112B - Ingénierie, études techniques	81	81	S	82
	7120B - Analyses, essais et inspections techniques	80		88	
	7490B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	76		77	
Numérique	6202A - Conseil en systèmes et logiciels informatiques	80	79	83	81
	6201Z - Programmation informatique	79		80	
	5829C - Édition de logiciels applicatifs	79		77	
	6203Z - Gestion d'installations informatiques	81		68	
	6311Z - Traitement de données, hébergement et activités connexes	78		80	
	6202B - Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	75		78	
	5829A - Édition de logiciels système et de réseau	74		82	
	6312Z - Portails Internet	82		83	
	6209Z - Autres activités informatiques	78		80	
	5829B - Édition de logiciels outils de développement et de langages	80		82	
	5821Z - Édition de jeux électroniques	82		82	
	5812Z - Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	S		S	
	Conseil	7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion		82	
7830Z - Autre mise à disposition de ressources humaines		67	S		
7320Z - Etudes de marché et sondages		81	98		
7021Z - Conseil en relations publiques et communication		84	S		
7810Z - Activités des agences de placement de main-d'œuvre		85	92		
Evènement	8230Z - Organisation de foires, salons professionnels et congrès	79	80	80	81
	6820B - Location de terrains et d'autres biens immobiliers	87		72	
	6832A - Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	78		S	
	9004Z - Gestion de salles de spectacles	88		S	
	4332C - Agencement de lieux de vente	69		S	
	2511Z - Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	S		S	
Traduction	7430Z - Traduction et interprétation	S		S	
Index femme/homme pour la branche			80		81

Zoom sur les écarts de salaires femmes/hommes – Moins de 26 ans

Ce qu'il faut retenir

- L'écart de salaire hommes/femmes chez les moins de 26 ans est de 1,4%. Les salaires moyens des femmes cadres égalent ceux des hommes avec seulement 0,1% d'écart.
- Chez les non cadres l'écart reste de 4,1%.
- La tendance longue est plutôt à la résorption, avec une diminution depuis plus de 5 ans mais qui s'est légèrement accrue cette année (de 2,3% à 1,4%)

Ecart femmes / hommes pour le salaire mensuel brut moyen (par ETP) – Moins de 26 ans
INSEE DADS, données au 31/12/2019

-1,4%

Ecart femmes / hommes pour le salaire mensuel brut moyen (par ETP) par CSP – Moins de 26 ans
INSEE DADS, données au 31/12/2019

Cadres Non cadres

0,1%

4,1%

Écarts femmes / hommes pour le salaire mensuel brut moyen (par ETP) – Moins de 26 ans (2018/2019)

2018	2019
2,3%	1,4%

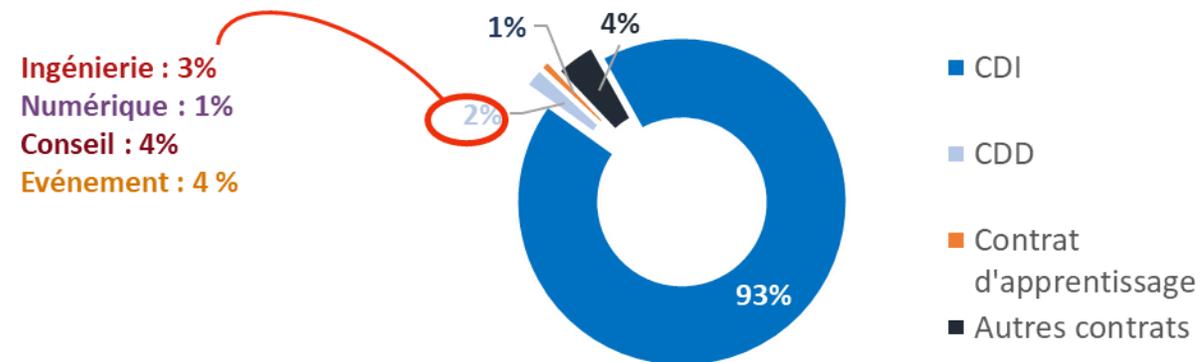
Répartition des contrats de travail et zoom sur les CDD

INSEE DADS, données au 31/12/2019

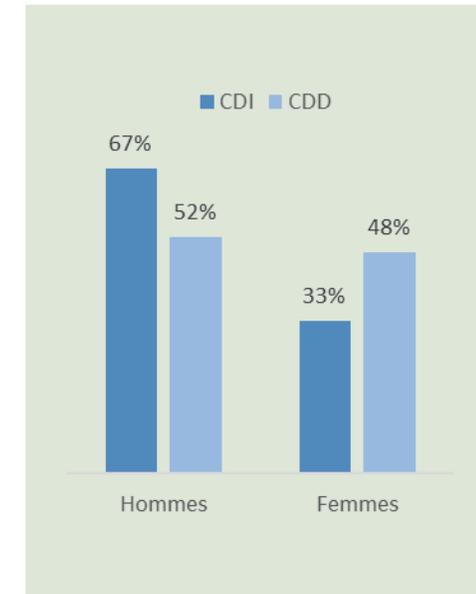
Répartition des contrats de travail

Ce qu'il faut retenir

- 93% des contrats en cours sont des CDI.
- La part des CDD représente 2% comme l'an dernier.
- Les CDD concernent autant les femmes que les hommes avec respectivement 48% et 52% des effectifs.



Répartition des CDD par sexe



Quotités de travail et zoom sur les temps partiels

INSEE DADS, données au 31/12/2019

Ce qu'il faut retenir

- 94% des contrats en cours sont des temps pleins.
- Les temps partiels concernent plus souvent :
 - les femmes que les hommes 70% contre 30% chez les hommes.

Remarque INSEE sur les données 2016 : condition d'emploi

Avant 2016 : la variable était en grande partie déterminée statistiquement à partir du nombre d'heures journalier.

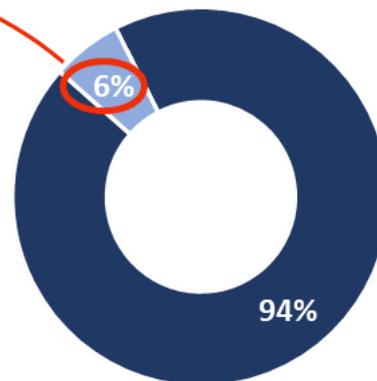
A partir de 2016 : la variable est construite à partir de 3 variables déclarées auxquelles on ajoute un traitement particulier dans les cas de successions de périodes irrégulières (intérimaires et postes non CDI de certaines activités).

Dans ce contexte, certaines modalités disparaissent (faible temps partiels, conditions d'emploi mixtes pour le secteur privé) et d'autres apparaissent (forfait jour, intermittent).

Impact : la méthode de construction des modalités de cette variable étant différente, cette variable n'est plus directement comparable à celle des variables précédentes.

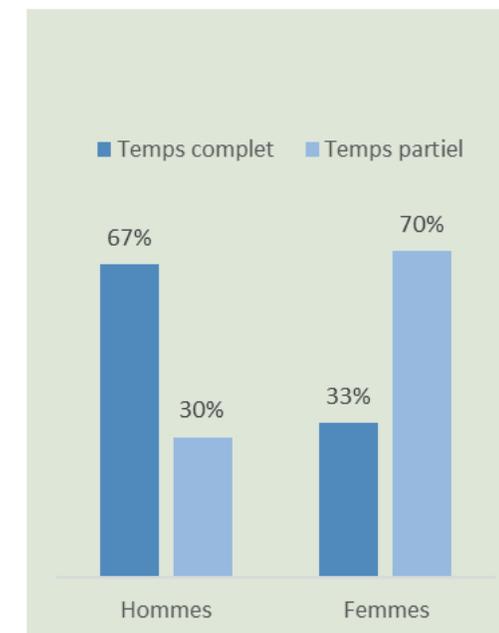
Quotité de travail

Ingénierie : 4%
Numérique : 4%
Conseil : 9%
Événement : 5%



■ Temps plein
■ Temps partiel

Temps partiels par sexe





Formation professionnelle

Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils

Panorama des engagements et évolution des volumes d'actions

Ce qu'il faut retenir

- La répartition entre les femmes et les hommes indique que 38% sont des femmes et 62% des hommes. Cette répartition est conforme à la proportion des salariés de la branche, avec 35% de femmes et 65% d'hommes
- Les femmes sont plus particulièrement représentées dans les contrats d'apprentissage (44%), les contrats de professionnalisation (40%)

Principaux dispositifs	Nombre de stagiaires 2021	Nombre d'heures	Engagement (k€) (évolution 2020-2021)	dont nbres stagiaires femmes	%	dont nbres stagiaires hommes	%
Contrats de professionnalisation	7 437	4 255 259	52 474	2 958	40%	4 479	60%
Contrats d'apprentissage	46 346	52 004 739	642 589	20 245	44%	26 101	56%
Actions collectives nationales	20 170	622 777	31 832	6 763	34%	13 407	66%
plan d'accompagnement de TPE PME	2 321	106 251	3 270	850	37%	1 471	63%
formation chômage partiel	0	0	0				
VAE	58	1 193	102	15	25%	43	75%
POE individuelles	2 456	884 556	8 387	865	35%	1 591	65%
POE collectives	2 373	914 411	14 397	905	38%	1 468	62%
autres actions plan de formation	51 346	1 008 985	22 484	18 796	37%	32 550	63%
dont autres dispositifs	21 289	1 216 301	54 087	7095	33%	14 194	67%
TOTAL	153 796	61 014 472	829 623	58 493	38%	95 303	62%